



# NON À L'HOSTÉRIÉ



## LA CGT DU CH LAVOUR A L'ARS !

La CGT du CH Lavour a demandé un RDV à l'ARS il y a une semaine. Nous avons été reçus le 11 décembre 2023. Voici les sujets que nous avons abordés :

### Point sur le mouvement social en 2022 et contenu du protocole de sortie de grève :

**USLD** : Avec la CGT, l'équipe AS de l'USLD a obtenu 2 AS du soir en plus. Mais régulièrement elles sont laissées à 4 AS au lieu des 6 convenues.

**EHPAD** : Suite au CPOM, 21 AS sont affectées. Dans un premier temps la Direction et le CSS ont laissé seulement 19 AS sur le roulement.

Finalement, à l'issue de la grève il a été acté, après négociation, que 20 AS seraient en poste après avoir menacé l'équipe de ne bénéficier d'aucun remplacement en cas d'absence si elles étaient 21 AS.

**La Gravette** : Cette équipe a obtenu la réintégration d'un poste infirmier que la Direction et le CSS voulaient initialement supprimer.

L'équipe patiente « sagement » depuis 2 ans que le remplacement ait enfin lieu !

D'après la direction, la pénurie d'infirmiers expliquait que le remplacement ne soit pas encore effectif.

La DRH et la DSI faisant fonction, interpellées par l'équipe, viennent de laisser entendre à demi-mots que ce poste pourrait être remis en question. Elles s'appuient pour cela sur des calculs savants et des démonstrations à dormir debout ! Mais rien n'est encore sur. Elles ont encore besoin d'un mois de plus pour recompter...

**Nous avons demandé que l'ARS intervienne pour que les engagements officiels soient tenus...c'est élémentaire. Il y a désormais une rupture de confiance grave pour la CGT et les équipes concernées !**

### ➤ EHPAD et USLD

Nous avons dénoncé des conditions de travail **dégradantes**, des conditions d'accueil et de soins **inacceptables** dans ces services. Avec des effectifs **insuffisants** sur lesquels viennent se rajouter une multiplication de situations de travail en **sous effectif**.

Il en résulte un **épuisement** des agents et pour cause, ils sont sans cesse sous pression de l'auto remplacement, les compteurs d'heures supplémentaires explosent. Leur cycle de travail n'est pas respecté. Ce cycle n'est d'ailleurs pas communiqué aux agents !

Les jours de RTT, pourtant inclus dans le cycle de travail, sont régulièrement **reportés**.

Les **congés** sont abusivement **limités**.

Il y a une forme d'astreintes déguisées avec interdiction de poser des CA pour les fêtes de fin d'années pour faire revenir les agents si besoin...

On demande toujours plus à ses équipes mais sans les moyens humains !

**L'accompagnement de nos aînés est de ce fait loin d'être à la hauteur de ce que nous leur devons !**

En effet, l'équipe signale une perte d'autonomie rapide, de l'ennui, des couchers très tôt pour certains, pas assez de changes, une augmentation des chutes, une augmentation de l'agressivité des familles et des résidents, des plaintes, des toilettes express de 8 min dans le meilleur des cas....

**Mais comment peut-il en être autrement quand on laisse l'équipe de l'EHPAD avec seulement 4 aides soignants et une seule infirmière pour 80 résidents. Ou l'équipe de l'USLD à 6 AS voire 4 (en sous effectif) pour 60 patients ?**

### ➤ PASA

Il sert régulièrement de **variable d'ajustement**, avec des équipes qui tournent, sans repères pourtant nécessaires pour les résidents, un **accueil limité** en nombre, des nombreuses **fermetures** intempestives. **Nous avons réclamé le un cahier des charges, fixé par l'ARS, ainsi que le budget. Nous demandons ces documents depuis plusieurs années...**

### ➤ **Psychiatrie et pédopsychiatrie**

Les services de pédopsychiatrie sont en grande difficulté avec des services laissés sans temps de pédopsychiatre et sans psychologue !

Des services de psychiatrie adulte ont également de nombreux postes non pourvus (médicaux et paramédicaux). Les locaux sont détériorés et indignes. En particulier au Pech et à la Gravette.

**Vème secteur** : La CGT a également mis en avant l'investissement et la qualité des équipes concernées sur Castres Mazamet. Mais maintenues dans l'incertitude. Nous avons interpellé l'ARS sur les rumeurs et autres informations qui circulent sur le fait que ce secteur ne dépendrait plus du CH LAVAUUR. Nous avons mis l'accent sur les répercussions sociales qui pourraient advenir et les enjeux statutaires.

### ➤ **Doublement de la prime du 1<sup>er</sup> mai 2022**

Cela fait maintenant plus d'un an que la CGT réclame que le versement de cette prime due aux agents concernés soit enfin payé ! Nous avons demandé que ce problème soit également signalé au Directeur Général de l'ARS Occitanie

### ➤ **Heures supplémentaires**

L'opacité entretenue par la direction du CH Lavour pour les heures de 2022 et celles de 2023 est une anomalie majeure. **Les agents du CH Lavour ont l'amère sensation d'être spoliés.** La CGT exige que les heures supplémentaires des agents leur soient enfin accessibles, qu'elles soient reportées clairement en 2024. Les agents doivent impérativement en disposer comme ils le souhaitent en fonction de la nécessité de service !

### **Conclusion**

Les représentants de l'ARS ont été très à l'écoute. Ils ont pris de nombreuses notes. Ils ont été même parfois interloqués sur certains sujets. En particulier sur la faiblesse des effectifs paramédicaux sur le pôle personne âgées et les dysfonctionnements du PASA.

Mais aussi au sujet de la limitation des congés annuels et plus précisément ceux des fêtes de fin d'années.

Ou encore sur le non respect des engagements pris et consignés officiellement dans un protocole de sortie de grève (Gravette).

Bien sur nous avons dénoncé l'austérité et les politiques de santé qui détruisent peu à peu l'hôpital public. Il est dirigé comme une usine à produire des soins au moindre coût. Ce qui impacte lourdement soignants et patients.

L'ARS a donc sa part de responsabilité...

Nous savons que d'autres services sont également impactés par des problèmes : effectifs et autres... Nous agissons aussi pour eux et donnons rendez-vous à tous les agents du CH.

## **Assemblée Générale le 9 janvier 2024** **Pour échanger et décider ensemble des suites à donner**

**RDV de 13h à 15h30**  
Salle des commissions

### **POINTS ABORDES :**

**Heures supplémentaires, conditions de travail dégradées, effectifs et cycles de travail, congés ...**

**Vous pouvez demander à prendre votre heure d'information syndicale**

**CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !**

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : [www.cgt-chlavour.fr](http://www.cgt-chlavour.fr)